



Dans le communiqué daté du 29 Mars, Emmanuel Nganou Djoumessi revient sur les causes majeures de ces inondations

En effet, il explique que la capacité d'évacuation des eaux est réduite du fait de la présence à son exutoire d'une conduite d'eau Camwater de 1200 mm et de son encombrement par des matériaux solides qui sont issus des déchets rejetés par les usagers.

Dans son rôle régalién, il a appelé la société contractante sogeasatom, qui a conçu et réalisé le deuxième pont sur le Wouri d'engager dans les plus brefs délais des mesures correctives dans le cadre des obligations qui lui incombent en période de garantie. Le moins que l'on puisse dire est que cette affaire va sûrement faire des remous. Nous y reviendrons.